

M/H.
REPUBLIQUE DU RUANDA
MINISTERE DE L'AGRICULTURE.

Residence

Kigali, le 25 Mars 1961.

N° 11/554/IV A 6

RESIDENCE



OBJET :
Campagne désinsecti-
sation 1961.

- TRANSMIS copie pour information à :
Monsieur le Directeur de l'OCIRU à
USUMBURA, suite à sa lettre n° 676/VI.A.2
datée du 18/3/1961.
- Monsieur le Directeur Régional de l'INEAC
à USUMBURA.
- Monsieur le Directeur de l'INEAC à RUBONA.
- Monsieur le Directeur de l'Agriculture
à USUMBURA.

RESIDENCE DU RUANDA
A TRAITER PAR <i>ce</i>
INDICATURATION <i>Agr</i>
N° INDICATEUR 2231
DATE DE RECEPTION 31/3/61

A Monsieur l'Agronome de Territoire
(TOUS)

S/couvert de Monsieur l'Administrateur
de Territoire.

Monsieur l'Agronome de Territoire,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous
un rappel des principales instructions permanentes relatives
à la désinsectisation des caféiers ainsi que les dernières
dispositions prises par l'OCIRU et le Ministère de l'Agric-
culture pour la campagne 1961.

- Les renseignements concernant les lieux d'entre-
posage (voir rubrique n° 2) et les pièces de rechange des
poudreuses Solagri (voir rubrique n° 3) devront parvenir
sans délai à l'OCIRU à Usumbura avec copie au Ministère de
l'Agriculture à Kigali, au plus tard pour le 30 avril 1961.

- Je compte fermement sur vous pour assurer la
réussite de la prochaine campagne de désinsectisation :
celle-ci demandera d'abord une organisation minutieuse et
une bonne préparation mais aussi l'obtention de la collabo-
ration de tous les planteurs intéressés.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
B. BICAMUMPAKA.-

DIRECTIVES CONCERNANT LA CAMPAGNE DE DESINSECTISATION 1961.

1° QUANTITE ET TRANSPORT DDT.

- Le Pays du Rwanda disposera de 550 Tonnes de poudre à 10% de DDT et 5% de Malathion, pour assurer le traitement de tous les caféiers en rapport, à raison de 20 grammes par arbre en 2 passages.
- Le tableau n°1 (voir annexe 1) donne la répartition du tonnage de DDT par territoire, suivant le recensement des caféiers figurant au rapport annuel 1960.
- Il a été prévu pour la plupart des Territoires une quantité de DDT supplémentaire, qui permettra un 3^{me} passage éventuel dans les régions où la population élevée d'Antostiopsis nécessitera une telle action.
- Le transport du DDT sera assuré au départ d'Usumbura, vers les lieux d'entreposage de chaque territoire par des camions de 6 à 8 tonnes de charge utile, affrétés par l'OCIRU.

2° LIEUX D'ENTREPOSAGE

- La liste des lieux d'entreposage, accessibles à des camions de 6 à 8 tonnes de charge utile, sera communiquée à l'OCIRU Usumbura pour le 30 Avril 1961, au plus tard, étant donné que les transports s'effectueront durant la deuxième quinzaine de mai.
- Vous choisirez des endroits de stockage suffisamment étanches et aérés, pour garantir la bonne conservation des qualités physico-chimiques du produit et prendrez vos dispositions pour assurer le déchargement de ces camions dès leur arrivée.
- Les Territoires de SHANGUGU, KIBUYE, KISENYI et RUHENGERRI ne pouvant être desservis par les bateaux OTRACO, seront alimentés par la route et devront en tenir compte dans le choix des lieux de dépôts.
- Afin de ne pas envoyer des camions à demi-chargés, il faudra grouper les besoins par camion de 6 à 8 tonnes de charge utile.

3° FRAIS DE TRANSPORT.

- Comme chaque année, l'OCIRU prendra à sa charge les frais de transport d'Usumbura vers les points de répartition ou endroits de stockage que vous désignerez. Mais il est bien entendu, que l'acheminement du DDT à partir de ces dépôts jusqu'aux lieux d'utilisation, devra se faire à l'intervention des Communes.

4° MATERIEL DE DESINSECTISATION

- Le poudrage sera fait au moyen de poudreuses SOLAGRI ou autres poudreuses manuelles à l'exclusion des petits sacs en toile de jute qui sont à proscrire.
- En effet, non seulement ceux-ci s'usent fort rapidement mais ils sont la cause d'un gaspillage important de poudre, lors des déplacements des équipes de poudrage.
- Il faudra veiller à la remise en état de toutes les SOLAGRI, qui avaient été réparties en 1958 à raison d'une poudreuse par 6 planteurs.
- Beaucoup d'entre elles sont actuellement inutilisables, par ce qu'elles n'ont pas subi un minimum d'entretien après utilisation et qu'ainsi bon nombre de filtres sont complètement bouchés, faute d'avoir été vidangés après emploi.

-La remise en état de ces poudreuses devant être réalisée pour le 15 juin 1961 au plus tard, il vous faudra établir au plus tôt la liste et la quantité de pièces de rechanges nécessaires, en vous basant sur les dessins de pièces de rechange figurant à l'annexe n°2.

Cette liste devra être envoyée pour le 15 avril 1961 à l'OCIRU à Usumbura, qui dispose d'un stock important de pièces : celles-ci ne seront pas facturées aux territoires ni aux Communes, qui en auront demandées, de manière à permettre une remise en état généralisée du matériel indispensable à une bonne désinsectisation.

5°

DATES DESINSECTISATION ET TAILLE.

-Je vous rappelle à ce propos, les instructions permanentes en la matière :

début 1^{er} passage : 1er juillet

" 2^e passage : 15 août

Si le travail est bien organisé, la durée d'un passage ne doit pas excéder 20 jours.

Il est bon de rappeler également qu'il y a tout intérêt à désinsectiser des caféiers déjà taillés :

c'est pourquoi, là où la récolte le permet (basse altitude, bonne exposition) il y a lieu de commencer la taille dès que possible au mois de juin, la reprendre dès la fin de la première désinsectisation, pour l'achever éventuellement après le deuxième passage.

6°

IMPORTANCE DE LA LUTTE CONTRE LES ANTESTIOPSIS

-Afin de vous donner une idée de l'importance économique de la lutte contre la punaise du caféier d'Arabic, nous avons extrait quelques chiffres de la note de Messieurs FOUCART et BRION, de la Station Expérimentale INEAC de Rubona (lettre n°61/4.820/E 255 datée du 13 Mars 1961 de Mr le Directeur de la Station de Rubona).

-Le tableau n°2 (voir annexe 1) nous montre la relation directe existant entre la densité des population antestiopsis et le % de perte sur la valeur de la production café.

-Pour une densité de 3 antestia à l'arbre, nous voyons que les pertes totales s'élèvent à 3,66%; pour une densité de 10 (que l'on rencontre dans de nombreuses régions actuellement)

les pertes totales s'élèvent à 12,59% !

-Actuellement, le traitement de routine (2 passages en juillet-août) assure un gain net annuel de 7 à 8% de la production soit de ± 2700 tonnes de café marchand pour la campagne 1959 (production totale R.U. 36.000 T.) et 1500 tonnes pour la campagne 1960 (prod. totale RU 20.000 T.)

-Les gains réalisés durant les deux dernières campagnes au R.U. peuvent être grossièrement estimés à :

pour l'année 1959 = 2700 T x 19 fr/kg = 51,3 millions de francs
pour une dépense de 14,6 millions de francs
soit un gain de 36,6 millions.

pour l'année 1960 = 1500 T x 20 fr/kg = 30 millions de francs
pour une dépense de 15,9 millions de francs
soit un gain de 14,1 millions !

En plus de ces chiffres assez éloquentes, il ne faut pas perdre de vue l'augmentation de la qualité marchande du café, résultant du maintien à un niveau inférieure à 3 insectes par caféier de la population Antestia, grâce à la désinsectisation.

7° METHODE de DESINSECTISATION.-

- Les tests du mois de janvier 1961 ont montré que la population Antestiapsis était remontée à 6 et même 10 insectes de moyenne à l'arbre dans plusieurs Communes de plusieurs Territoires du Rwanda.
- Or l'application systématique d'insecticide à base de DDT /Malathion avait ramené de 30 à moins de 3 unités par arbre, la moyenne d'Antestiapsis dans tous les territoires.
- Il nous paraît évident que la méthode "individuelle" de désinsectisation adoptée l'année dernière, n'a pas donné les résultats escomptés.
- Si cette méthode d'individualisation de l'opération, de désinsectisation comme la taille, constitue sans doute l'idéal vers lequel il faut tendre, l'expérience montre clairement qu'il est encore trop tôt pour la généraliser à l'échelle du Pays.-
- Par conséquent, la seule méthode de désinsectisation efficace dans les conditions actuelles, est la méthode collective.
C'est la méthode utilisée avec succès jusqu'en 1959 et qui faisait appel à la collaboration de tous les planteurs.
- Pour la prochaine campagne, les Agronomes de Secteur établiront en collaboration avec les Bourgmestres des communes de leur ressort, un timing précis pour la convocation de tous les planteurs, qui, groupés en équipes et sous la conduite des moniteurs agricoles, traiteront toutes les caferières de la région.-
- Il est important pour assurer le succès de la campagne, de créer une ambiance psychologique favorable à la réalisation d'une action collective et présentant un caractère obligatoire pour tous les planteurs.-

D'où importance de la collaboration des Bourgmestres et de leurs conseillers.-
Cette action sera également appuyée par la presse (Invaho) et la Radio.-

- Les Agronomes de Territoire veilleront à l'harmonisation des programmes des différents Secteurs et communiqueront en temps utile (15 juin) à MINAGRI, à l'OCIRU et organismes intéressés (éventuellement Mines, Sociétés, Missions ayant une MOI importante) le timing de travail de chaque commune du Territoire.-
- En ce qui concerne les ouvriers salariés, des arrangements seront pris avec les employeurs intéressés de façon à assurer un roulement dans l'absence de leur personnel.- D'une façon générale, il faut éviter de réquisitionner les ouvriers spécialisés et s'efforcer de ne pas devoir retenir plus de 24 heures un ouvrier possédant des caferières.-

8° CONDITIONS DE DESINSECTISATION.-

Il est indispensable de mettre tous les atouts de son côté, si l'on veut assurer l'efficacité maximum de l'insecticide.

1°) Heures de Travail:

Il est important de travailler durant les heures fraîches et calmes (c.à.d. sans vent) de la journée, soit de 6h30' à 10 h du matin, et de 15h30' à 17h30' l'après midi.-

2°) Conditions Atmosphériques:

Il va de soi qu'il ne faut pas désinsectiser juste avant une pluie (orages toujours possibles en juillet et août) et arrêter les opérations si le vent se lève (fréquent en zones d'altitude).-

CONCLUSION: Dans l'établissement du timing, il faudra intercaler 1 ou 2 jours de battement pour éviter de voir tout le programme désorganisé par suite de mauvaises conditions atmosphériques ou autre circonstance fortuite.-

LE CHEF DU BUREAU DE L'AGRONOMIE,
M.C.M. VAN DEN STEEN,-

TABLEAU I : DISTRIBUTION D.D.T. PAR TERRITOIRE

Territoires ou Préfectures	Nombre caféiers en rapport y compris 1957 (arrondi au 1000e)	TONNAGE D.D.T.			Nombre de voyages de camions
		Nécessaire à 2 passa- ges	Complément ou réserve	Total	
ASTRIDA	4.820.000	96,400	3,600	100,000	11 x 8 Tonnes 2 x 6 "
KIGALI	4.386.000	87,720	2,280	90,000	9 x 8 " 3 x 6 "
GITARAMA	4.292.000	85,840	1,160	87,000	10 x 8 " 1 x 7 "
RUHENGARI	2.560.000	51,200	1,800	53,000	4 x 8 " 3 x 7 "
NYANZA	2.473.000	49,460	0,540	50,000	4 x 8 " 3 x 6 "
SHANGUGU	2.250.000	45,000	-	45,000	4 x 8 " 1 x 7 " 1 x 6 "
KISENYI	1.890.000	37,800	0,200	38,000	4 x 8 " 1 x 3 "
KIBUYE	1.620.000	32,400	1,600	34,000	4 x 7 " 1 x 6 "
KIBUNGU	1.552.000	31,040	0,960	32,000	4 x 8 "
BIUMBA	1.030.000	20,600	0,400	21,000	3 x 7 "
TOTAUX	26.873.000	537,460	12,540	550,000	73 voyages 6 à 8 T.

TABLEAU II. RELATION ENTRE DENSITE POPULATIONS ANTESTIOPSIS ET PERTE ECONOMIQUE SUR LA PRODUCTION CAFE.

-a- Densité Antestiop- sis en juin	-b- % graines endommagées sur la récol- te	-c- % perte sur la production	-d- % perte due à l'inexporta- bilité	-e- Perte par l'augmenta- tion du tri- age	-f- Perte tota- le %
1	5,68	0,69	0,40	0,03	1,12
3	13,75	2,34	1,23	0,09	3,66
5	19,66	4,44	2,07	0,14	6,65
10	30,24	8,10	4,21	0,28	12,59
15	34,46	10,71	6,33	0,42	17,46
30	39,15	18,10	12,72	0,85	31,67

Remarque 1°) -c- (% perte sur la production) représente la somme des pertes en poids de la récolte et des pertes par shedding, c'est-à-dire par avortement des fleurs et chute de fruits verts.

2°) -f- = c + d + e.